



Appartement et propriétaire

Par **MIMI8320**, le **21/09/2020** à **19:21**

Bonjour,rnrnJe devais déménager le 28/08/2020. Suite à un désitement de ma future propriétaire celle-ci, 17 jours avant mon emménagement, a envoyé un courrier en AR comme quoi elle ne pouvait plus me louer sa maison pour cause de "mutation". Il y avait eu une erreur dans la conception du bail et je devais le signer le 28/08/2020, jour de la remise des clefs . Entre temps, j'avais donné mon préavis à mon actuel propriétaire qui, lui, a déjà reloué son appartement. Ce sont des personnes âgées qui veulent une douche à la place de la salle de bains. Le propriétaire a fait ce qu'il fallait. Ils ont eu la gentillesse de m'octroyer jusqu'à mi-octobre pour partir de leur appartement mais je n'ai rien trouvé jusqu'à maintenant pour me loger.rnrnCet après-midi, ce propriétaire m'a intimé de partir faute de quoi il mettrait les forces de police en marche. Je dois dire, que je continue à payer le loyer + les charges. Peut-il vraiment me faire sortir avec la force de la police. Je fais tout mon possible pour trouver un autre lieu pour me loger.rnrnMerci de m'avoir lu. J'attends avec impatience votre réponse.rnrnBonne soirée à vous tous.

Par **Tisuisse**, le **22/09/2020** à **07:00**

Bonjour,rnrnRassurez-vous, les policiers n'interviendront pas d'autant que, ayant signé votre bail, la propriétaire s'est engagée pour au moins 3 ans. Le congé qui vous a été donné est donc parfaitement illégal et rien ne peut vous contraindre à quitter les lieux avant ces 3 ans.

Par **MIMI8320**, le **22/09/2020** à **07:39**

Merci pour votre réponse. J'ai dû mal m'exprimer. C'est MOI qui ai donné mon préavis à ma propriétaire actuelle. Etant donné que j'avais une location qui, malheureusement, n'a pu se faire vu que la future propriétaire a repris son bien pour cause de mutation. Il se trouve qu'aujourd'hui, je squatte l'appartement que j'ai occupé depuis plus de 3 ans (depuis que j'ai donné mon préavis fin août). Je paye le loyer, etc. Seulement ma propriétaire veut que je quitte rapidement, son appartement, puisqu'elle l'a déjà reloué. Dès que je trouve ce qu'il me faut pour me loger, il est évident que je sortirai de cet appartement. Ma question est : Ma propriétaire actuelle, peut-elle me mettre à la rue, peu importe par quels moyens ?

Par **Lag0**, le **22/09/2020 à 07:40**

Bonjour Tisuisse,
Je crois que vous n'avez pas bien compris la situation !
C'est [MIMI8320](#) qui a donné congé à son bailleur, lequel a déjà retrouvé un locataire remplaçant.
Cet après-midi, ce propriétaire m'a intimé de partir faute de quoi il mettrait les forces de police en marche. Je dois dire, que je continue à payer le loyer + les charges. Peut-il vraiment me faire sortir avec la force de la police. Je fais tout mon possible pour trouver un autre lieu pour me loger.
Votre bailleur peut effectivement saisir la justice, mais avant qu'il obtienne le concours de la force publique...
En revanche, pensez un peu au nouveau locataire qui risque, lui aussi, de se retrouver à la rue si vous ne libérez pas le logement comme vous vous y êtes engagé en donnant congé...

Par **Tisuisse**, le **22/09/2020 à 08:54**

Effectivement, j'ai mal interprété le 1er message.
Il ne vous reste que 2 démarches à faire :
1 - déménager et mettre vos meubles en garde-meuble,
2 - aller à l'hôtel en attendant d'avoir trouvé un autre logement.

Par **MIMI8320**, le **25/09/2020 à 05:51**

En réponse à TISUISSE et LAGO. Bien sûr je vais aller à l'hôtel (ben voyons) ou bien mettre mes meubles dans un garde-meubles + prendre un studio meublé mais je n'en ai pas les moyens que ce soit financier, physique ou moral, ou aller me jeter à la mer. Quant à penser aux futurs locataires, OUI j'y pense, sauf que ce sont des personnes dont les enfants peuvent les loger momentanément ce qui n'est pas mon cas. Bien sûr, je recherche activement un "bien" pour partir au plus vite. J'ai des problèmes de santé qui se sont accentués avec les soucis. Et oui, à 75 ans, je ne fais pas ce que je VEUX mais ce que je PEUX.
Merci de vos réponses . Passez une belle journée.